CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E201517** **VALABLE JUSQU'AU** **13/11/2027**

ÉDITÉ LE 20/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/10/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : 922 700 471 00019

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2249043

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE AXE2305439

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE AXE2305439

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/08/2026

Raison sociale : BATI MAITRISE

Sigle : BATI MAITRISE

8 ROUTE DE CHALAUTRE LA PETITE
77160 PROVINS

Téléphone : 06 37 54 19 05 **Fax :**

Portable : 06 37 54 19 05

Responsabilité légale :
ASLAN OKAN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@bati-maitrise.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 568 014 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	3	09/09/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	13/05/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur	4	09/09/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 20/10/2026 12:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E201517** **VALABLE JUSQU'AU** **13/11/2027**

ÉDITÉ LE **20/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/10/2022
Forme juridique : SARL
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MELUN

Siret : **922 700 471 00019**
Code NACE : 4120A
Numéro caisse de congés payés : 2249043

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE AXE2305439

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE AXE2305439

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/08/2026

Raison sociale : **BATI MAITRISE**
Sigle : BATI MAITRISE
8 ROUTE DE CHALAUTRE LA PETITE
77160 PROVINS

Téléphone : 06 37 54 19 05 **Fax :**
Portable :

Site Internet :
E-mail : contact@bati-maitrise.fr

Responsabilité légale :
ASLAN OKAN GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	09/09/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	13/05/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	13/05/2025
o Fenêtres de toit	14/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	14/11/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/11/2023
o Isolation des combles perdus	14/11/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/10/2026 12:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.